

L'ORIENTATION DES RÉGIONS :  
MAURICIE, CENTRE-DU-QUÉBEC, ESTRIE ET OUTAOUAIS

Yannick GENDRON  
**Université du Québec à Trois-Rivières**

Les régions ont plus de 35 ans, bien plus que ces jeunes adultes qui vivent encore aux crochets de leurs parents. Désormais, sans vouloir payer l'épicerie, elles veulent défrayer les coûts de leurs biens personnels. Toutefois, les régions ne se suffisent plus de leur argent de poche : elles veulent avoir accès au portefeuille.

MAURICIE – La région de la Mauricie qui somrait dans la morosité il y a une décennie affublée du titre de capitale nationale, se démarque aujourd'hui des régions limitrophes jusqu'à être citée en exemple. Les problèmes demeurent les mêmes, mais la reprise économique générale de la fin des années 1990 les ont rendus surmontables. Malgré la baisse de son poids démographique et une économie peu diversifiée dont l'exploitation des ressources forestières baigne dans un contexte mondial difficile, la Mauricie semble de plus en plus sur la bonne voie.

Dans l'agglomération trifluvienne, un élan d'optimisme s'est amorcé avec l'arrivée du maire Yves Lévesque en 2001. En 2002, la production de biens et la construction résidentielle connaissent plus de vigueur par rapport à 2001, tandis que dans l'ensemble de la Mauricie, la croissance des emplois (4,1%) fut supérieure à la moyenne québécoise (3,4%). Néanmoins, le taux de chômage est demeuré autour de 11%, un des plus élevés au Québec. Touche-à-tout, le dynamisme du maire Lévesque s'est avéré contagieux auprès des entrepreneurs, dont les jeunes hommes d'affaires qui montrent une présence accrue. Plusieurs indices nous font croire au réveil d'une culture entrepreneuriale. Le gouvernement y est omniprésent et les annonces ministérielles se sont succédées depuis douze mois. Le cas d'*Avant-Garde Technologie* dans l'agglomération trifluvienne cependant, représente bien l'insuffisance d'une aide gouvernementale ponctuelle ou d'accompagnement et l'absence d'une vision intégrée du développement de la formation à la mise en marché. Si la croissance de cette PME qui a combiné deux expansions en 24 mois ne souffre d'aucune difficulté pour se loger, il en va autrement pour le recrutement d'une main-d'œuvre compétente et l'accès au marché... régional! Parallèlement, les gouvernements locaux poursuivent leur traditionnelle politique d'exemption fiscale pour accueillir les entreprises : des mesures généreuses mais inadéquates.

*Entre villes et villages.* Sur un vaste territoire, la notion de développement prend souvent une connotation différente qu'on soit à la ville ou à la campagne. La problématique rurale étant connue (exode des jeunes, services limités, dépendance climatique, etc.), l'État propose une *politique de la ruralité* visant à surmonter certains obstacles parfois liés à l'éloignement des milieux; on compte, pour franchir ces distances qui séparent parfois les ruraux d'une qualité de vie, sur de nouvelles sommes administrées par les MRC dont le plan de travail, formaté après des consultations publiques, sera préalablement approuvé par le gouvernement. En Mauricie, la *Politique de la ruralité* vise des objectifs de cohésion sociale et de qualité de vie. Ainsi, on a mis sur pied un réseau d'aidants naturels dans la MRC des Chenaux afin de permettre aux personnes âgées de demeurer dans leur milieu, mis en circulation un bulletin d'information dans la MRC de Maskinongé, entrepris de créer une coopérative de santé à Sainte-Thècle (MRC de Mékinac). Le développement social y prime, mais se fait-il aux dépens de l'entrepreneurship local? Il se fait parfois absent en dépit des sommes allouées pour le démarrage d'entreprises, dans Maskinongé notamment, ou est-ce le souci de ne pas nuire à la fragile économie locale en stimulant la concurrence. Des sommes additionnelles ont été accordées pour un « renouveau du milieu rural », mais cette décentralisation des pouvoirs et des budgets afférents sont surtout affectés aux mesures ayant une incidence sociale sur la qualité de vie. Dans la MRC de Maskinongé, par exemple, on y a aménagé un transport en commun conjuguant transport scolaire, transport adapté et taxis afin d'améliorer les services existants et les conditions de vie des habitants; dans la MRC du Haut-Saint-Maurice, on s'est doté, au printemps 2003, d'un système de téléphone satellite pour répondre aux situations d'urgence.

Le projet ACCORD (Action Concertée de Coopération Régionale de Développement) permettrait une meilleure gestion et contrôle de leviers économiques au plan régional en concertation avec l'ensemble des régions. Chaque région fut invitée à déterminer des créneaux d'excellence. Ces créneaux reflétaient à prime abord une situation préexistante ou en évolution, rattachés à des centres de recherche existants. Ils détermineront un travail en aval comme en amont, c'est-à-dire déterminants dans la formation de la main d'œuvre comme dans l'aide à l'entreprise. L'établissement de ces créneaux aurait pour effet de positionner les régions sur la scène internationale tout en réseautant les régions, en complémentarité, et en limitant la concurrence inter-régionale.

**Gouvernance régionale.** Le comité de la Mauricie présentait, lors du *Rendez-vous des régions* tenu en novembre 2002, les créneaux d'excellence en même temps que cinq autres régions. Le *papier à valeur ajoutée et les technologies associées* furent sans surprise identifiés comme créneau principal, *technologies de transformation des métaux (magnésium et titane)* déterminé comme créneau associé partagé avec d'autres régions, *l'hydrogène et électrotechnologies* définies comme créneau en émergence, le *meuble et les bio-procédés industriels en créneaux* en évaluation. De cette façon, on a passé de la définition d'objectifs aux outils pour les atteindre. Ce positionnement rapide, s'est fait dans l'espoir de jouir d'incitatifs dans les plus brefs délais.

Toutefois, c'est sa proposition de gouvernance locale qui a volé la vedette. La délégation mauricienne proposa en effet une nouvelle voie de décentralisation basée sur la création d'un conseil exécutif régional qui souleva l'admiration du Premier ministre Landry. Ce projet-pilote, qui se déroule du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars 2005, vise une meilleure appropriation des leviers financiers servant au développement et une responsabilisation des gestionnaires régionaux des ministères; l'imputabilité constitue un objectif clair. Leur mandat est d'établir, de coordonner et d'évaluer la stratégie de développement économique de la Mauricie. Leur existence et leur fonctionnement s'appuient sur les budgets disponibles généralement administrés depuis Québec. En effet, les problèmes de développement régional sont posés depuis quelques années, et pour valoriser une certaine forme d'équité sur la scène régionale on fait siéger à ce conseil exécutif régional des élus de tout le territoire. On y voit un appui du gouvernement qui croit que les régions peuvent se prendre en main. Néanmoins, avec l'arrivée du gouvernement libéral au pouvoir depuis avril 2003, et la période de transition qui s'en suivit, l'application des initiatives du gouvernement précédent est réévaluée ou en suspens.

La région de la Mauricie revit grâce à l'amélioration du contexte économique général, mais également grâce à des dirigeants dynamiques dont l'enthousiasme semble communicatif auprès des entrepreneurs. De plus, elle assure le leadership dans la régionalisation et la décentralisation avec la gouvernance régionale, qui cherche à maintenir le lien entre le milieu politique et le milieu administratif. Nul doute, que l'expansion du Carrefour de la nouvelle économie (CNE), des centres de recherche associés à l'Université du Québec à Trois-Rivières et le développement de l'industrie du meuble en feront une région de moins en moins axée sur l'exploitation de ses ressources et de plus en plus diversifiée au plan économique.

CENTRE-DU-QUÉBEC – Créée en 1997, la région du Centre-du-Québec, qui compte deux pôles, Drummondville et Victoriaville, connaît une croissance démographique modérée. Les deux villes moyennes cumulent 55% de l'augmentation de la population régionale entre 1991 et 2001, confirmant ainsi leur importance. L'économie régionale, bien qu'elle connaisse une véritable diversification depuis vingt ans, est toujours dominée par les secteurs agroalimentaires et manufacturier. La canneberge y constitue une spécialité qui jouit d'une réputation grandissante : des 27 exploitations au Québec, 22 sont présentes au Centre-du-Québec. Par ailleurs, la région peut compter sur une évolution positive de l'emploi.

***Orientation économique.*** Le *Rendez-vous des régions*, tenu à l'automne 2002, fut l'occasion pour les dirigeants régionaux d'identifier les secteurs de l'économie dans lesquels la région veut se positionner sur la scène internationale. Ainsi, un comité régional a déterminé six créneaux dans lesquels la région voudrait devenir concurrentielle sur la scène nord-américaine et mondiale. Les six créneaux d'excellence identifiés dans le cadre du projet ACCORD sont des secteurs très pointus : *fournisseurs et équipements pour véhicules spéciaux et produits récréatifs et technologies et systèmes logistiques de récupérations et de mise en valeur des matières résiduelles industrielles et municipales* comme principaux créneaux, *meubles et bois ouvré et transformation de produits laitiers : les productions fromagères*, des créneaux partagés avec d'autres régions, *textiles techniques et papiers spécialisés et techniques* comme créneaux en émergence.

En excluant les investissements réalisés dans le parc industriel de Bécancour (*Atofina*, 50 millions \$, *Recyclage d'Aluminium du Québec*, 12 millions \$, 25 emplois créés), la majorité des investissements des derniers mois, répondent déjà à ces créneaux : 60 millions \$ du *Groupe Gilles Soucy*, fabricant de chenilles, pièces et accessoires pour véhicules récréatifs, industriels et militaires (629 emplois créés); 14 millions \$ de *Cascades Conversion inc.*, manufacturier de papier et d'embouts protecteurs pour rouleaux (10 emplois créés), 8,5 millions \$ d'*Agropur*, producteur de fromage, 1,6 millions \$ du *Groupe Multina*, manufacturier de sièges pour motoneiges, vtt et motomarines (création de 100 emplois).

La mise en œuvre, la signature de l'entente ACCORD et la formation des comités de créneaux devraient se produire au cours des prochains mois. Cette entente s'ajoute aux outils

disponibles en région pour les investisseurs, dont le *Fonds local d'investissements* (FLI) administré par les CLD et les MRC. Le FLI, qui donne une couleur locale aux investissements, a connu un rendement supérieur à la moyenne québécoise et s'est montré particulièrement performant dans la MRC Nicolet-Yamaska où chaque dollar injecté par le FLI depuis 3 ans a généré des investissements de 16,10\$.

On cherche aussi à établir une synergie entre la recherche, la formation et l'industrie et assurer l'équilibre entre l'offre de la main d'œuvre et les besoins des entreprises. Outre les améliorations apportées à l'*École nationale de police de Nicolet*, on a procédé à la modernisation de l'*École du meuble et du bois ouvré* de Victoriaville (3,2 millions \$) et à l'*École d'agriculture de Nicolet* (1,7 millions \$). De plus, la région jouit de deux centres collégiaux de transfert et technologie : *Musilab* au cégep de Drummondville et l'*EQMBO* au cégep de Victoriaville. Un colloque sur la rétention de la main d'œuvre se tiendra dans la région en novembre 2003.

**Développement social.** Le Centre-du-Québec et les milieux socio-économiques défavorisés, telle que la MRC Nicolet-Yamaska, sont particulièrement actifs dans le développement social. Le renforcement des petites collectivités passerait par l'amélioration de la qualité de vie. Malgré quelques initiatives (partage des coûts de surveillance du midi dans les écoles, amélioration du transport collectif, etc.), on semble en être encore qu'à l'évaluation de la situation et à la définition d'objectifs. D'ailleurs, on procède à des rencontres d'information et de consultation aux quatre coins de la région afin d'élaborer des projets pour la mise en œuvre de la *politique nationale de la ruralité*. Il faut se fier de moins en moins à l'agriculture pour l'essor des régions rurales, selon Benoît Aubé, agent de développement rural du CLD de la MRC Nicolet-Yamaska. Peu s'en faut pour accuser la rigidité de la Commission de protection du territoire agricole du Québec de favoriser l'exode des ruraux vers les centres urbains.

Par ailleurs, la région du Centre-du-Québec est à la recherche d'une plus grande autonomie, indépendante de la Mauricie avec des structures et des organismes distincts : une régie de la santé et des services sociaux, un bureau régional du conseil du statut de la femme, un conseil régional de la culture, pour en nommer que quelques-uns. Comme la région de la Mauricie, le Centre-du-Québec cherche un plus grand contrôle de ses leviers de développement

et une régionalisation des pouvoirs et des budgets afférents. La volonté reste la même qu'en Mauricie, mais sans le modèle de gouvernance régionale proposé.

OUTAOUAIS – La région de l'Outaouais est constituée de quatre MRC et d'un pôle urbain, Gatineau, né de la fusion des municipalités d'Aylmer, Buckingham, Gatineau, Hull et Masson-Angers, où 71% de la population régionale réside. Entre 1996 et 2002, la population régionale s'est accrue de 4,9% alors qu'elle augmentait de 2,5% au Québec durant la même période. D'ailleurs, l'Outaouais présente une structure d'âge plus jeune que l'ensemble du Québec.

Le portrait économique régional est plutôt positif. Malgré une faible variation du nombre d'emplois entre 2001 et 2002 (0,4% contre 3,4% pour l'ensemble du Québec), le taux de chômage de 7,9% en 2002 demeure sous la moyenne québécoise de 8,6%. L'économie de l'Outaouais repose largement sur le secteur tertiaire qui représente 83% du PIB régional dû à la forte concentration d'employés du gouvernement fédéral. L'importance du secteur public se reflète aussi sur les investissements où ceux du domaine public : Loto-Québec, 40 millions \$; Ministère des travaux publics du Canada, 1,8 et 2,35 millions \$, Société immobilière du Québec, 350 000 \$.

*Économie en santé ou en danger?* Les intervenants régionaux cherchent à diversifier l'économie. À cette fin, ils ont fondé la *Société de diversification de l'Outaouais* (SDEO) en 1993. Les dirigeants administratifs et politiques misent sur les entreprises de hautes technologies, les technologies de l'information et le développement du secteur touristique. Ce dernier secteur pourrait être stimulé par l'érection d'un centre de foire international à Gatineau. On souhaite par-dessus tout la finalisation de l'autoroute 50 reliant Gatineau à Lachute, par le fait même, l'Outaouais au reste du Québec. L'échéancier de ce projet structurant a été revu par le gouvernement libéral élu au printemps, puisque 2007 ne représentait pas un engagement réaliste. D'autres écueils menacent les secteurs dominants de son économie. Le contentieux nord-américain concernant le bois d'œuvre notamment, ou la déprime technologique qui pourrait atteindre le secteur croissant des hautes technologies.

Au *Rendez-vous des régions* tenu à l'automne 2002, l'Outaouais n'avait pas encore identifié les créneaux qui rendraient la région concurrentielle sur la scène nord-américaine et mondiale, dans le cadre du projet ACCORD. Le comité était cependant formé. Depuis, quelques

idées ont cheminé : *production et transformation du bois de type feuillu* seraient considérés comme créneau « leader », *intégration des technologies et des processus d'affaires et technologies langagières et développement de logiciel* comme créneau en évaluation. D'ailleurs, on envisage d'établir un centre de recherche international sur les feuillus à Thurso, supportant ainsi le créneau principal.

Tout comme le projet ACCORD, la mise en application de la politique de la ruralité se fait sans empressement. En effet, les MRC de la région étaient invitées à soumettre des projets pour créer des emplois durables et améliorer la qualité de vie des collectivités. Dans la région, les consultations publiques s'amorcent dès l'automne 2002, les budgets annoncés dès le printemps, mais les projets prioritaires restent à déterminer. Fait intéressant, lorsqu'on a annoncé la fermeture d'une classe maternelle à Notre-Dame-de-la-Paix dans la MRC Papineau, le conseil des maires est appuyé sur la politique de la ruralité pour demander son maintien.

La croissance économique des dernières années en Outaouais semble avoir donné une bonne dose d'assurance aux dirigeants locaux et régionaux qui montrent la volonté de faire de la région un chef de file, un peu en dehors des grands projets de décentralisation du gouvernement provincial.

ESTRIE – La région de l'Estrie est composée de 92 municipalités dont 55% n'ont pas 1000 habitants. Elle compte 290 000 habitants dont 70% sont concentrés dans l'ouest peuplant les agglomérations de Sherbrooke, Magog et Windsor. Entre 1996 et 2002, la population s'est accrue de 3,4% comparativement à 2,5% au Québec pour la même période.

Comparativement aux autres régions, l'économie de l'Estrie est diversifiée. 32% des emplois sont du secteur manufacturier où on retrouve plusieurs chefs de file mondiaux : *Bombardier, Kruger, Domtar, Cascades*, qui constituent les moteurs de l'économie régionale soutenue par les secteurs de l'outillage de précision, de la microélectronique, des nouveaux matériaux et des technologies bio-médicales, en émergence. Entre 2001 et 2002, la variation du nombre d'emplois a été 3,5%, se rapprochant du 3,4% de la moyenne québécoise. De plus le taux de chômage en 2002 est relativement bas, 7,7% comparativement à 8,6% au Québec.

La part importante que prend l'amiante dans le secteur minier en Estrie est menacée par la fermeture de la mine Jeffrey. D'ailleurs, le gouvernement a créé un fonds spécial destiné à la diversification de l'économie d'Asbestos, qui souffre également de la fermeture récente de l'usine de magnésium Magnola. Ce fond, administré par le milieu (élus, MRC, CLD, etc.), tentera de relancer l'économie du territoire. Fait à noter, le plus important centre de recherche consacré à l'amiante au monde s'y trouve.

***Économie diversifiée.*** Malgré la prépondérance des secteurs traditionnels du textile, du vêtement et des pâtes et papiers, l'économie estrienne se renouvelle. En effet, la population occupe une position enviable au cœur d'un triangle technologique entre Montréal et la Nouvelle-Angleterre. À l'instar de Montréal, Québec et Gatineau, l'Estrie fut reconnu comme pôle d'excellence technologique par le gouvernement du parti québécois lors du *Rendez-vous des régions* tenu à la mi-novembre 2003. Bien que les avantages de cette certification ne sont pas encore bien définis, il semble que la région pourra bénéficier d'enveloppe budgétaire ou d'outils supplémentaires pour favoriser le secteur des hautes-technologies. En fait, on souhaite que cette nouvelle « identité » deviendra un atout pour attirer entreprises, étudiants et chercheurs. L'économie du savoir amènerait la prospérité.

À cet égard, la région est bien pourvue en recherche et développement, notamment dans le domaine bio-médical. L'Université de Sherbrooke démontre une capacité à tisser des liens avec de nombreux secteurs industriels. L'expansion du domaine de haute-technologie bénéficie d'outils dont le *Centre de développement des technologies de l'information* (CDTI), qui héberge une quinzaine d'entreprises. Le secteur du caoutchouc qui présente un potentiel extraordinaire, avec une addition de 4 600 emplois entre 1992 et 2002 grâce aux liens avec le secteur de l'automobile, jouit pour sa part d'un *Centre intégré de formation en plasturgie, caoutchouc et matériaux composites* à Magog. En effet, même si cette région jouit d'une économie diversifiée et florissante, elle doit mettre en œuvre un vaste programme de relève de la main d'œuvre pour contrer les problèmes de décrochage et des bas-salaire qui entraînent souvent une pénurie de personnel qualifié.

Occupés à développer le pôle technologique et à établir une meilleure adéquation entre la main d'œuvre et les besoins des entreprises, les créneaux d'excellence dans le cadre du projet ACCORD n'ont pu être restreint suffisamment pour être présentés de façon définitive au

*Rendez-vous des régions* à l'automne 2002. Une situation peu étonnante compte tenu la diversité des entreprises qu'on y retrouve. Néanmoins, *matériaux de transport et composantes* et *biotechnologies* pourraient devenir les créneaux principaux, la *transformation du bois d'apparence et composite*, un créneau associé, partagé avec d'autres régions, *tourisme de villégiature quatre saisons* et le *génie de la formation* comme créneau en émergence.

Enfin, au cours des prochains mois, les décideurs locaux devront résoudre, entre autre, les problèmes liés au déclin de certains secteurs traditionnels grâce à l'essor des hautes technologies, au déclin des petites collectivités grâce aux mouvements coopératifs et à la pénurie de main d'œuvre qualifiée par un meilleur équilibre entre la formation et les besoins des entreprises.

\*\*\*

La reprise économique de la fin des années 1990 donne la possibilité aux régions de réfléchir sur leur développement, de faire des choix. Point commun entre toutes, le désir de prendre le contrôle des principaux leviers de développement économique. En fait, les régions de la couronne des villes intermédiaires ne sont pas si différentes les unes des autres, si ce n'est qu'elles montrent un empressement variable d'adhérer aux programmes gouvernementaux selon l'état de l'économie régionale. Les disparités se vivent surtout de l'intérieur, entre les milieux urbain et ruraux. En effet, alors que la diversification économique et la formation de la main d'œuvre semblent préoccuper davantage les centres urbains, c'est le développement social qui est dans la mire des ruraux.